

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association crèche Saint-Bernard se tiendra :

Le mardi 22 juin 2010 à 20 heures 30

dans les locaux de la Maison des Associations 28 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon

Ordre du jour

1^{er} rapport moral

2^e rapport financier

3 les activités des équipes

4 les perspectives

Si vous ne pouvez vous rendre à notre Assemblée Générale, et puisque nos différents rapports seront soumis aux votes des membres adhérents, nous vous demandons de remplir le(s) pouvoir(s) de vote ci-après et de nous les transmettre au plus tard le mardi 22 juin au matin. Chaque parent étant membre de l'Association, si votre conjoint ne vous accompagne pas à cette Assemblée Générale, munissez-vous de son pouvoir.

✂-----

Madame n'assistera pas à l'Assemblée Générale de l'Association
Crèche Saint-Bernard du mardi 22 juin 2010

S'il y a vote, donne son pouvoir à *

Lyon, le

Signature :

* : les pouvoirs en blanc seront endossés par un des membres du Conseil d'Administration. Le personnel salarié de nos crèches, y compris les directrices, ne peut pas endosser votre pouvoir.

✂-----

Monsieur n'assistera pas à l'Assemblée Générale de l'Association
Crèche Saint-Bernard du mardi 22 juin.

S'il y a vote, donne son pouvoir à *

Lyon, le

Signature :

* : les pouvoirs en blanc seront endossés par un des membres du Conseil d'Administration. Le personnel salarié de nos crèches, y compris les directrices, ne peut pas endosser votre pouvoir